

Trier les déchets sur les manifestations

La gestion des déchets est un élément essentiel dans la réussite de votre événement. Afin d'accompagner au mieux la gestion des déchets sur les manifestations, CapAtlantique Baule-Guérande Agglo met à disposition des supports de collecte et d'information au tri.



Les enjeux du tri des déchets

- ▶ **Réduction de l'empreinte écologique** : Moins de déchets envoyés en décharge.
- ▶ **Valorisation des matériaux recyclables** : Réutilisation des ressources.
- ▶ **Sensibilisation du public** : Éducation des participants sur les bonnes pratiques de tri.

Les solutions proposées par l'Agglo

- ▶ L'Agglo propose différents supports pour gérer au mieux les déchets générés lors des manifestations du territoire. Du matériel dédié peut être mis à disposition (bacs de tri, totem de tri, oriflamme, panneaux de sensibilisation aux gestes du tri...)

De même, la Direction Prévention et Gestion des Déchets peut accompagner les organisateurs tant sur la mise en place des dispositifs que sur la sensibilisation des équipes de bénévoles.



Étapes pour mettre en place un dispositif de tri

Planification : Évaluer les besoins en fonction de la taille et du type de manifestation

Demande du matériel souhaité auprès de la Direction Prévention et Gestion des Déchets

<https://formulaire.mesdemarches.cap-atlantique.fr/mes-dechets/demande-de-kit-manifestation>

Récupération du matériel (sur RDV) à la Direction Prévention et Gestion des Déchets (Herbignac)

Adresse : [Rue de la Grée du Rocher Route de Saint-Lyphard 44410 Herbignac](#)

Installation des bacs de tri : Positionner les bacs de manière stratégique

Communication : Informer les bénévoles et les participants sur les consignes de tri

Donner les bonnes consignes aux différents intervenants pour qu'ils utilisent le matériel mis à disposition et qu'ils respectent les consignes de tri.

La collectivité peut, sur demande de l'organisateur et dans la mesure de ses disponibilités, intervenir lors d'une réunion de préparation pour expliquer les consignes de tri à l'équipe organisatrice

Evacuer les déchets conformément aux préconisations de l'Agglo :

- **Présenter les bacs à la collecte** selon les modalités habituelles (à définir avec la Direction Prévention et Gestion des Déchets s'il ne s'agit pas d'un point de collecte habituel) ;
- **Déposer le verre dans un point d'apport volontaire ou en déchèterie** ;
- **Déposer les autres déchets** (encombrants, cartons, bois ...) **en déchèterie**.

Restitution du matériel mis à disposition par la collectivité



Quelques idées pour réduire la production de déchets

Ces idées, simples et concrètes, permettent de produire moins de déchets, et souvent, de réaliser des économies !

- Evaluer ses besoins au plus juste (restauration et buvette) pour éviter le gaspillage.
- Favoriser des conditionnements plus grands ou le vrac. Par exemple : les boissons peuvent être vendues au verre, plutôt qu'à la cannette.
- Utiliser de la vaisselle réutilisable : gobelets, assiettes, couverts, ... Etudier les partenariats possibles avec les communes, les établissements scolaires, les associations ou les loueurs de matériel.
- Eviter les sacs en plastique, préférer des cabas ou des sacs réutilisables.
- Proposer l'eau du robinet plutôt que des bouteilles d'eau minérale. Pour cela, utiliser des bouteilles ou bidons réutilisables, des carafes ou des fontaines à eau, ...
- Mutualiser les investissements et louer le matériel.



CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo

3 Avenue des Noëllés
44503 La Baule-Escoublac Cedex

 **02 51 75 06 80**